



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

POUR UNE GESTION PERFORMANTE ET RESPONSABLE DES EAUX USÉES

Saint-Pascal-le 14 mai 2024- En choisissant de se pencher sur la gestion de leurs installations et de leurs opérations, d'investir dans leurs infrastructures et de sensibiliser leur population, les villes de **La Pocatière** et de **Saint-Pascal**, ainsi que la municipalité de **Sainte-Hélène-de-Kamouraska** ont opté pour une gestion proactive et responsable de leurs eaux usées. Soutenues par l'expertise de l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR) et de Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco), elles ont accepté de participer, au cours de la dernière année, au projet pilote visant l'amélioration de la gestion des eaux usées et l'adhésion des petites municipalités aux communautés de pratique du Réseau Environnement.

« Dans un premier temps, nous avons établi le portrait des installations de traitement des trois municipalités participantes afin de connaître leurs besoins relativement à l'optimisation de la gestion de leurs eaux usées. Des solutions sont actuellement testées alors que d'autres seront soumises au personnel municipal et aux élus avant d'être chiffrées et d'élaborer un plan de mise en œuvre des mesures choisies », explique Antoine Plourde-Rouleau, biologiste et directeur général d'OBAKIR.

Le projet a également permis de conscientiser les citoyens et les citoyennes de **La Pocatière**, **Sainte-Hélène** et **Saint-Pascal** sur le rôle qu'ils ont à jouer dans la qualité des eaux rejetées par leur municipalité. Ainsi, tous doivent réaliser que les toilettes ne sont pas des poubelles et que les détritres indésirables (lingettes, fils dentaires, cheveux, litière pour chats, gras de cuisson...) qui s'y retrouvent peuvent engendrer des débordements ou des bris dans les réseaux d'égout et les systèmes de traitement des eaux usées. Ces derniers se traduisent parfois par de coûteuses réparations.

En décembre dernier, **Sainte-Hélène** et **Saint-Pascal** ont vu leurs efforts récompensés par l'obtention d'une attestation, phase 2 trois étoiles, pour leur participation au Programme d'excellence en eaux usées – Station de récupération des ressources de l'eau pour les étangs aérés (PEX-StarRE-EA). La Ville de **La Pocatière**, pour sa part, n'a pu se qualifier pour l'année 2022 en raison de la vidange des boues de ses étangs aérés au printemps de la même année. « La vidange des boues est un entretien nécessaire de ces infrastructures. La manœuvre réalisée par La Pocatière contribuera à augmenter de façon significative l'efficacité du traitement des installations de la ville pour les années à venir. », explique Antoine Plourde-Rouleau. À son bilan de l'année 2023, la Ville de La Pocatière devrait donc rencontrer les critères pour l'obtention des trois étoiles, au même titre que les deux autres municipalités participantes au projet.

« L'engagement et le leadership du milieu municipal sont essentiels à la mise en place et au maintien d'infrastructures de traitement des eaux usées performantes. Le projet pilote auquel ont participé **Saint-Pascal**, **Sainte-Hélène** et **La Pocatière** engendre des décisions et des actions favorables à l'environnement et à la biodiversité aquatique. », soutient Antoine Plourde-Rouleau. OBAKIR et son partenaire, Co-éco, sont prêts à épauler d'autres municipalités de la région pour l'élaboration de projets similaires.

Le projet d'amélioration de la gestion des eaux usées a bénéficié du soutien financier de la MRC de Kamouraska provenant du Fonds régions et ruralité volet 2 pour l'amélioration des milieux de vie pour un montant de 8 732 \$

-30 -

Pour information :

Antoine Plourde-Rouleau
(418) 492-6135 poste 105
direction@obakir.qc.ca